

## Des questions à un avocat ?

Par **Stigma**, le **23/06/2009** à **23:06**

Un avocat d'affaires parisien en (je cite le site du barreau de Paris) :

- contrats commerciaux
- droit de l'informatique
- droit des sociétés (fusion-cession d'entreprises, entreprises en difficulté)
- droit du commerce
- propriété littéraire et artistique

accepte aimablement de répondre à quelques questions. Si vous en avez, c'est le moment ! Il me semble qu'il exerce surtout en droit des sociétés, de ce que j'en sais. Il exerce depuis une petite vingtaine d'années.

Je lui transmettrai les questions quand il y en aura suffisamment ! twinkl not found or type unknown

J'ai vu qu'il existait déjà un topic similaire, mais ça peut être sympa d'avoir le point de vue de plusieurs professionnels !

Par **Stigma**, le **23/06/2009** à **23:23**

Je précise, ça a son importance : il est associé dans un petit cabinet (3 avocats), dans le 8e.

Par **mathou**, le **23/06/2009** à **23:46**

Très bonne idée Stigma ! Tu lui présenteras tous nos remerciements pour sa gentille proposition.

Je réfléchis à quelques questions.

- quelle est votre formation initiale ? Etiez-vous formé en droit commercial ou avez-vous appris " sur le tas " ?

- comment se déroule une association dans un cabinet ? ( contact avec les associés, répartition des tâches... ? )

- quelle est à votre sens l'opération juridique la plus complexe/délicate à monter en droit des affaires ?

- êtes-vous contacté parfois pour des contentieux impliquant des notaires ?
- êtes-vous davantage dans votre cabinet ( côté affaires ) ou davantage au tribunal ( côté plaidoieries ) ? Plus largement, quelles sont les activités d'un avocat d'affaires ?
- y a-t-il un profil-type de client en droit des affaires ?
- quel est votre meilleur souvenir en tant qu'avocat ?
- que pensez-vous de l'enseignement du droit des affaires actuellement en faculté ? Proche de la pratique ? Périmé ?
- pour quel genre d'affaires êtes-vous contacté en droit de l'informatique ?

Par **mathou**, le **25/06/2009** à **19:05**

:wink:

Eh, n'oubliez pas de posez des questions, profitez de l'occasion Image not found or type unknown

Par **d4im**, le **26/06/2009** à **16:43**

Ah c'est cool ça !

S'il est employeur, j'aimerais avoir son avis sur quelques points :

- Dans les petites structures, comme la votre, que recherchez-vous chez un jeune avocat ?
- Un diplôme bien réputé (M2 à la Sorbonne ou Assas) fait-il la différence entre différents candidats ? Ou le CAPA peut suffire pour une plus petite structure ?

Sinon :

- Au sortir du CAPA, les jeunes avocats sont-ils déjà opérationnels ? oops. Ou les formez-vous sur le

tas ? Ou préférez-vous les vieux briscard plus dynamiques du tout Image not found or type unknown

- Faisant du droit commercial, privilégiez-vous les formations type droit des affaires au droit privé général ?

:lol:

- Les clients sont-ils plus proches de la PME ou des entreprises du CAC40 Image not found or type unknown

- Refusez-vous quelques affaires lorsque cela n'appelle pas votre compétence première (au pif, du droit pénal général) ?
- Faites-vous du droit public ?
- Sinon comme Mathou, conseil ou contentieux ?

Par **jeeecy**, le **26/06/2009** à **17:04**

[quote="d4im":284ed1h5]- Au sortir du CAPA, les jeunes avocats sont-ils déjà opérationnels ?[/quote:284ed1h5]

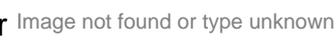
la réponse à cette question est facile, on ne sait rien à la sortie du CAPA

;) 

c'est à dire qu'on a des bases générales mais on ne sait pas les mettre en pratique 

Par **Stigma**, le **26/06/2009** à **17:44**

Je viens de lui envoyer les questions de ce topic, plus quelques autres de moi. Je les mettrai probablement sur le forum dans 10 jours, je pars en vacances demain !

Mais c'est pas une raison pour ne plus en poser 

Par **Stigma**, le **13/02/2010** à **01:04**

Bon, pour info, j'ai jamais eu les réponses hein !

Par **jeeecy**, le **15/02/2010** à **10:40**

:P

On pensait que tu avais gardé les réponses pour toi 